



Règlement

Challenge "Armes-Réunies" Courtelary.

* * * * *

1. Ce challenge offert par **Michel Cudré-Mauroux** a été créé dans le but d'encourager les tireurs de la société de tir "Armes-Réunies" à participer à tous les tirs comptant pour ce challenge. Ainsi, il détermine le meilleur tireur de la saison de tir.
2. Il est mis en compétition pendant 12 ans.
3. Les tirs qui comptent pour son attribution sont:
 - a) Le tir des Jonquilles
 - b) Le tir fédéral en campagne
 - c) Le tir de la Mi-Eté
 - d) Le tir du programme obligatoire
 - e) La passe "ROI DU TIR" du tir de clôture
4. Le tireur ayant obtenu le meilleur résultat annuel en sera le détenteur pendant une année. Il ne sera remis qu'aux membres de la société de tir "Armes-Réunies" Courtelary.

En cas d'égalité:

 - a) Le tir fédéral en campagne départage.
 - b) Le tir du programme obligatoire départage.
5. Ce challenge sera attribué définitivement au tireur l'ayant obtenu le plus de fois en 12 ans.

En cas d'égalité:

 - a) Le meilleur total de toutes les années gagnantes. *
 - b) Le plus haut résultat départage. *
 - c) Au tireur le plus âgé.

* Le comité tranchera en cas d'un changement aux programmes PO et TFC.
6. Le nom du tireur gagnant sera gravé toutes les années à la charge de la société de tir. Il recevra également un gobelet gravé.
7. Une carte-couronne de fr. 10,- est remise à chaque tireur qui aura effectué les 5 tirs comptant pour le challenge.
8. Ce challenge est remis au tireur lors de l'assemblée générale annuelle de la société de tir.
9. Aucun changement ne peut intervenir dans ce règlement avant l'attribution définitive du challenge. Sauf si une modification contradictoire au présent règlement survient.
10. En cas de litige, seul le donateur avec le comité de la société de tir "Armes-Réunies" de Courtelary, trancheront.
11. Ce règlement entre en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Courtelary, le

Le donateur:

Le Président "A.-R." :



Gagnant

Challenge "Armes-Réunies" Courtelary.

* * * * *

1999	Ledermann	Ulrich	432 pts
2000	Zürcher	Otto	433 pts
2001	Huber	Erhard	442 pts
2002	Huber	Erhard	431 pts
2003	Huber	Erhard	431 pts
2004	Cudré-Mauroux	Robert	439 pts
2005	Mathez	Henri	437 pts
2006	Cudré-Mauroux	Michel	443 pts
2007	Cudré-Mauroux	Michel	440 pts
2008	Cudré-Mauroux	Robert	434 pts
2009	Huber	Erhard	437 pts
Attribué définitivement à Huber Erhard à l'assemblée 2011			

2010	Cudré-Mauroux	Robert	441 pts
2011	Mathez	Henri	437 pts
2012	Cudré-Mauroux	Claude	438 pts
2013	Mathez	Henri	431 pts
2014	Montanaro-Spring	Joëlle	428 pts
2015	Cudré-Mauroux	Colin	428 pts
2016	Etique	Corinne	431 pts
2017	Montanaro	Ophélie	438 pts
2018	Todeschini	Fabienne	435 pts
2019	Todeschini	John	434 pts
2020	Etique	Corinne	429 pts
2021	Boegli	Jean	434 pts
Attribué définitivement à Mathez Henri à l'assemblée 2023			

2022	Todeschini	John	436 pts
2023	Cudré-Mauroux	Michel	436 pts
2024	Cudré-Mauroux	Michel	433 pts